

Les crédits

modes de transport pour les régions éloignées. Le gouvernement doit également savoir que ce qu'il fait est mal. Il doit savoir qu'il est maintenant temps de corriger le tir. Si le gouvernement ne peut pas le faire, tout ce que je puis dire, madame la Présidente, c'est: «Pour l'amour du ciel, qu'il cède sa place!»

[Français]

M. Langlois: Madame la Présidente, j'ai aussi écouté le discours de mon honorable collègue de Miramichi avec beaucoup d'intérêt. Je dois aussi reconnaître, madame la Présidente, les années d'expérience et de travail de mon honorable collègue, principalement dans le domaine du transport.

Ce qui me déprime un peu en écoutant ses commentaires, c'est le fait que mon honorable collègue a siégé dans cette Chambre pendant de nombreuses années, particulièrement en 1981, lorsque le ministre des Transports d'alors a proposé au gouvernement de réduire les subventions du gouvernement fédéral à VIA Rail.

Étant donné que le gouvernement d'alors gouvernait un peu sur le modèle de la girouette, c'est-à-dire selon le côté d'où venait le vent, le ministre des Transports a reculé et a continué à autoriser des subventions annuelles aux coûts d'opération de VIA Rail.

Ce que j'aimerais demander à mon honorable collègue, c'est: Du temps où il siégeait du côté du gouvernement au pouvoir, qu'est-ce que son gouvernement a fait pour donner à VIA Rail la chance de devenir une opération rentable, donnant un bon service?

[Traduction]

M. Dionne: Madame la Présidente, d'abord ce gouvernement a confié à VIA Rail sa propre gestion, ce que la société n'a plus maintenant. Il n'a pas demandé au président du CN ou du CP de diriger VIA Rail. Il a confié un mandat à la société. Même si ce n'est pas un mandat législatif, il lui a confié un mandat et lui a consacré les fonds nécessaires pour accomplir les tâches qu'il lui incombait d'accomplir.

Maintenant, ne nous y trompons pas. Je ne suis pas en train de dire que le gouvernement de l'époque a bien conduit l'affaire, comme j'aurais aimé qu'il le fasse, mais c'était encore mieux que ce que nous voyons aujourd'hui. Il a au moins mis en place un système qui aurait pu évoluer et prospérer avec le temps.

À l'heure actuelle, nous avons un gouvernement et un ministre qui ne veulent même plus parler ouvertement de VIA Rail. Ce que le ministre nous a dit aujourd'hui, nous l'avons entendu je ne sais combien de fois à la

période des questions. De toute évidence, il a été programmé. Lorsqu'il arrive à la Chambre, il actionne son petit mécanisme et ça y est, on est reparti pour un tour de charabia chaque fois qu'il répond à une question. Peu importe la question, la réponse est toujours la même et se résume simplement à dire que nous n'avons pas d'argent. Il nous a parlé aujourd'hui de l'augmentation du déficit. Je ferai remarquer au député que c'est son gouvernement qui, en un seul mandat, a doublé la dette par rapport à celle qui s'était accumulée depuis la Confédération. Voilà le genre de mauvaise gestion qui est le sujet de notre débat. Même si je ne trouvais pas très heureuse ce que le gouvernement précédent a fait pour mettre VIA Rail sur pied, au moins il a donné un mandat et du matériel à la société.

• (1410)

[Français]

La présidente suppléante (Mme Gibeau): Nous retournons au débat avec l'honorable député de Papineau—Saint-Michel (M. Ouellet).

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Madame la Présidente, il me fait plaisir d'intervenir cet après-midi dans ce débat pour continuer dans la même veine que mon collègue de Miramichi (M. Dionne) qui me permet de partager les 20 minutes allouées à l'opposition à ce moment-ci avec lui. Je tiens à lui témoigner de mon appréciation pour cette gentillesse à partager le temps qui est alloué aux députés en cette Chambre.

Je le fais parce que je trouve que la décision du gouvernement conservateur est infiniment injuste, en particulier envers la province de Québec. Et je ne peux pas comprendre qu'un ministre des Transports, en particulier du Québec, s'obstine à abandonner complètement le transport-voyageurs par train, parce qu'à la réalité, les décisions qui ont été prises par le gouvernement conservateur sont d'un tel ordre qu'il met en péril la survie même du transport-voyageurs par train. C'est une question de choix.

Il est évident que le ministre des Transports se doit de défendre à la fois, puisque son ministère est responsable des avions, des bateaux, des trains et dans une certaine mesure du transport par camion et même par autobus, par extension d'une entente qu'il a faite avec les provinces. . . Or, nous nous serions attendu de la part du ministre des Transports qu'il porte une oreille particulièrement attentive à ces représentations qui viennent de la province de Québec. Ce n'est pas seulement le comité permanent des députés de la Chambre des communes qui demande un moratoire d'un an. C'est le premier ministre du Québec lui-même, c'est le maire de Montréal, M.